

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

RÉFORME DU PEQ : LE GOUVERNEMENT FAIT ENCORE FAUSSE ROUTE

MONTRÉAL, 9 juillet 2020 – La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), l'Union étudiante du Québec (UEQ) et Force jeunesse (FJ) expriment leur insatisfaction face à ce troisième faux pas du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Les modifications apportées à la réforme du *Programme de l'expérience québécoise* réduisent les effets pervers de celle-ci, mais la réforme reste insultante pour les personnes issues de l'immigration qui souhaitent investir leurs compétences dans un Québec inclusif.

DE FAUX PROGRÈS

Des modifications à la réforme prévoient qu'une personne étudiante internationale qui a obtenu un diplôme avant le 31 décembre 2020 est admissible au PEQ selon ses anciens critères. Malgré cet ajustement, une problématique majeure demeure : toutes les personnes qui ne diplôment pas avant cette date et qui sont arrivées au Québec dans l'intention d'utiliser le PEQ pour s'établir ici aisément n'auront pas cette opportunité. Ces personnes verront leur projet de vie être considérablement affecté par cette demi-mesure.

Le PEQ vise à être une voie rapide vers l'immigration. Or, ses délais de traitement trop longs vont à l'encontre de sa mission. Sa faible considération des retombées positives d'un diplôme postsecondaire québécois sur l'inclusion à la société compromet son rôle à nouveau. Il s'agit de situations qui, aux yeux des organisations, ne sont pas justifiées.

UN FAIBLE COMPROMIS

La FECQ, l'UEQ et FJ notent la reconnaissance de certains stages et d'une partie des expériences de travail pré-diplôme dans l'année de travail désormais obligatoire. Néanmoins, les organisations considèrent que ce n'est pas suffisant. En effet, Québec dévalorise à nouveau son réseau d'enseignement supérieur : celui-ci apparaît comme n'étant pas gage d'intégration à la société québécoise. « Il est décevant de voir que le Québec a une vision faible de l'impact qu'a un parcours en enseignement supérieur sur l'intégration d'une personne immigrante dans le tissu social québécois. La ministre Girault avait l'opportunité de faire mieux », déplore Noémie Veilleux, présidente de la FECQ.

« Le Québec ne peut pas se permettre de passer à côté de talents formés et compétents, surtout dans un contexte où nous aurons besoin de main-d'œuvre et de jeunes professionnels pour aider notre économie à se relever de la crise », mentionne Simon Telles, président de Force Jeunesse. « Il est encore temps de reculer et de ne pas aller de l'avant avec cette réforme qui viendrait entraver un programme efficace qui a déjà fait ses preuves ».

NÉGLIGER UNE EXPÉRIENCE PERTINENTE

L'expérience acquise en tant qu'auxiliaire de recherche ou d'enseignement est complètement oubliée. Cette expérience est acquise dans un milieu de travail réel, qui permet à l'étudiant ou

l'étudiante, tout comme un stage, d'acquérir des compétences qui lui seront utiles hors de l'université. « Par l'exclusion de ces expériences, le gouvernement rejette le fait que les universités offrent des milieux de travail de qualité pour la communauté étudiante, milieux qui permettent l'intégration au marché de l'emploi », indique Jade Marcil, présidente de l'UEQ.

À PROPOS DE LA FECQ

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) représente près de 78 000 étudiantes et étudiants provenant de 27 cégeps répartis sur tout le territoire québécois. Depuis 30 ans, elle contribue à l'amélioration des conditions de vie et d'études de la population étudiante collégiale québécoise en étant la seule organisation à représenter exclusivement leurs intérêts.

À PROPOS DE L'UEQ

L'Union étudiante du Québec (UEQ) a pour mission de défendre les droits et intérêts de la communauté étudiante universitaire, de ses associations membres et de leurs membres, en promouvant, protégeant et améliorant la condition étudiante et la condition des communautés locales et internationales. Elle compte plus de 91 000 membres universitaires à travers le Québec.

À PROPOS DE FORCE JEUNESSE

Fondé en 1998, Force Jeunesse est un regroupement de jeunes travailleurs et travailleuses qui œuvre à la défense et à l'amélioration des conditions de travail des jeunes travailleurs et travailleuses, des perspectives d'emploi de la relève et de l'équité intergénérationnelle dans les politiques publiques.

-30-

SOURCE

Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

Union étudiante du Québec (UEQ)

Force Jeunesse (FJ)

INFORMATIONS

Rafaël Leblanc-Pageau, vice-président et attaché de presse de la FECQ

Cell. 514 554-0576

vpresidence@fecq.org

Alexandre Ducharme, attaché politique (UEQ)

Cell. 514-497-2602

politique@unionetudiante.ca